S'associer sans s'entretuer : construire un projet commun

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs impliqués dans la mise en place d'un projet collectif

OBJECTIFS

Évaluer l'opportunité et la faisabilité du projet d'association envisagé
- Apprendre à mieux se connaître entre futurs associés : son parcours et ses motivations individuelles
- Acquérir les compétences pour constituer, gérer au quotidien et faire durer un projet d'association
- Comprendre et s'approprier les principes et conditions d'un bon fonctionnement en société
- Confronter son projet à d'autres personnes engagés en projet collectif

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

La question de l'association en agriculture cristallise de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficience économique des fermes, lien social au travail...
De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ses attentes et ainsi
dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en
agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et soulève de nombreuses question quant au
fonctionnement à plusieurs

Dans le cadre de cette formation, seront abordées les conditions de bon fonctionnement d'un collectif, la notion de leadership, le partage de décision ainsi que la mise en place d'une communication harmonieuse au sein d'un groupe.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réflexion individuelle et mises en commun
Jeu de rôle

MOYENS MATÉRIELS

Paperboard, vidéoprojecteur et supports écrits

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire en début et fin de session

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor
N° organisme de formation : 53220533422

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 3 jour(s)

TARIFS

Adhérent	**20 €**
Non adhérent	**20 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent

22000
Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
Fax. 02.96.94.16.28

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 93%

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
17/01/2022	Salle des fêtes 22810 Côtes-d'Armor	Sophie PAttée, animatrice CIVAM29

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)